

CAPL MOUVEMENTS DE MUTATIONS

Mouvement exceptionnel de mutation entre filières au 1^{er} janvier 2014

CADRE C 7 JANVIER 2014

PRESENTS

Administration :

Michel RECOR, président
Paul CHATAIL
Vincent BONARDI
Thierry DEBLY
Jean-Luc NANOT
Vincent VALLAT

Organisations syndicales :

FO, Christelle VERCHER-ROSELLO, Karine CHEVALLEREAU titulaires.
Solidaires, Nadine LAGRANGE, Valérie GUYONNAUD titulaires
CGT Dominique COULAUDOU, Francis MOULINARD titulaires et Pascal MIGUEL suppléants

Secrétariat

Secrétaire : Marie-Paule LEOBET
Secrétaire adjointe : Karine CHEVALLEREAU FO

Pas de déclaration liminaire.

Approbation du procès verbal de la CAPL du 12 septembre 2013, approuvé à l'unanimité.

En préambule

Vincent BONARDI présente ce mouvement local exceptionnel lié à un déséquilibre des effectifs de la catégorie C entre la FF et GP.

La DG a proposé aux 4 agents prioritaires de la FF en attente de mutation des affectations dans le département sur des postes vacants de la FGP au 1^{er} janvier 2014.

Les 4 postes vacants et non sollicités sont les suivants :

- 1 Direction
- 2 TP Municipale
- 3 TP Nantiat
- 4 TP Chateauneuf.

Chaque agent a émis un ordre de préférence, le président rappelle que la règle de l'ancienneté a été respectée.

Il en résulte :

- POUGE Renaud Direction (BIL) 1^{er} choix
- DA SILVA DIONISIO Olivier TLM (recettes & contentieux) 1^{er} choix.
- TRAN Duy-Khang T Nantiat (recvt impôt) 3^{er} choix.

Il reste un poste vacant non pourvu lié au refus d'affectation d'une collègue.

Ces personnes sont titulaires de leur poste et restent gérées par la filière fiscale avec une spécificité GP.

Résultat du vote :

6 pour administration

6 abstention OS

Questions diverses

Arrivée d'un agent catégorie C à la paie au 1^{er} février 2014(départ de Wallis et Futuna)

Présentation de la carte professionnelle par Mr BONARDI pour une harmonisation des cartes. Obligatoire pour les agents l'utilisant dans le cadre de leurs fonctions et vivement conseillée pour les autres (notamment lors de stage à l'extérieur...)

Vos représentants à la CAPL

Karine CHEVALLEREAU

Christelle VERCHER-ROSELLO